

COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

432

Groupe du Porte-Parole  
*Réunion de la Commission*

Bruxelles, le 24 janvier 1974  
MS/mh

Heure de remise au telex : 16h15

PRIORITE P - 1

(74)

Note BIO (COM) 17 aux Bureaux Nationaux  
c.c. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X

Les travaux de la Commission ont débuté mardi après-midi, se sont poursuivis mercredi et terminés ce matin à 11 h.30. Ils ont porté essentiellement sur l'incidence des dernières mesures monétaires françaises et le dossier de l'énergie.

1. Situation monétaire : la préoccupation majeure a été depuis dimanche de maintenir un cadre communautaire entre les Neuf (voir Bios précédentes). La Commission vient d'adresser au Conseil une communication sur les mesures urgentes concernant la situation monétaire dans la Communauté (envoyée par express hier soir et commentée par M. Haferkamp en salle de presse à 12 h., voir BIO 18).
2. Energie : la Commission a approuvé d'une part, une communication au Conseil sur la conclusion d'accords de coopération industrielle entre la Communauté et les pays producteurs de pétrole, d'autre part des recommandations au Conseil, sur la position communautaire pour la réunion de Washington.

A. Les accords proposés s'articulent comme suit :

- a) cadre : traduction concrète du mandat de Copenhague (annexe "Energie" où la Commission avait joué un rôle décisif) et conformité avec la position traditionnelle de la Commission.
- b) objectifs : sur le plan mondial, contribuer à un meilleur équilibre économique et politique; pour la Communauté, approvisionnement stable à des prix raisonnables; pour les pays producteurs, développement industriel et emploi productif de leurs capitaux.
- c) moyens : - déjà existants : préférences généralisées, mesures de promotion commerciale<sup>et</sup> d'incitation aux investissements, actions de coopération technique, participation des pays producteurs à des travaux communautaires de recherche et association à leurs résultats.

- déjà proposés ou à mettre en place : ces moyens doivent viser à favoriser les investissements de la Communauté dans les pays producteurs et vice-versa et à utiliser dans la Communauté les surplus des balances de paiements des pays producteurs pour des participations dans un certain nombre de secteurs économiques.  
Il s'agirait notamment d'élargir le système existant des garanties aux investissements (système communautaire en cas d'action conjointe d'entrepreneurs de nationalités différentes, investissements n'ayant pas la forme d'investissements directs, garanties réciproques pour les entreprises communes qui se créeraient dans le cadre de la coopération). Nécessité par conséquent d'une décision rapide sur l'harmonisation des conditions d'assurance-crédit et crédit à l'exportation.

./.

- d) procédures : des commissions mixtes veilleraient au bon fonctionnement des accords <sup>et</sup> permettre une consultation et information réciproques.

Il faut souligner que ces accords devront bien entendu être compatibles avec ceux liant la Communauté à d'autres pays en voie de développement et ne modifieront pas le rôle communautaire concernant la limitation des accords préférentiels à la zone méditerranéenne et européenne déjà définie.

B. Position communautaire à Washington :

- Objectifs de la réunion : explorer les meilleures formes de dialogue qui pourraient être proposées à toutes les catégories des pays consommateurs, ainsi qu'aux pays producteurs.  
Eviter la constitution d'un groupe réunissant certains pays consommateurs face aux pays producteurs et ne tenant pas compte des intérêts des pays en voie de développement consommateurs d'énergie.
- Sujets à aborder à Washington : études et analyses de la situation énergétique actuelle et future en liaison avec les travaux de l'OCDE; définition des conditions et principes de la coopération énergétique internationale, organisation de cette coopération et implications monétaires. Cette contribution de la Commission à la définition de la position communautaire va être exposée aujourd'hui au COREPER par M. Simonet et vous sera transmise dès que possible.

Amitiés,

B. OLIVI

